

PROGRAMME 2020

Un mercredi par mois (sauf exception) de 18h à 19h30

A la cafétéria du bâtiment principal UniNE

Av. du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel
Renseignements : tél. 032 718 10 40
Entrée libre !

Mercredi 22 janvier PEUPLE KURDE: UN OTAGE DE L'HISTOIRE ?

En octobre 2019, Donald Trump décide de retirer les troupes étasuniennes du Nord de la Syrie, laissant le champ libre à la Turquie pour une offensive militaire contre les Kurdes qui contrôlaient cette zone et que le gouvernement d'Ankara justifie par une lutte contre le terrorisme. Or, les Kurdes ont combattu l'Etat islamique aux côtés des troupes américaines. De son côté, l'Europe ne semble pas mesurer toutes les conséquences de ce conflit qui se joue à sa porte. Riche d'une culture millénaire, avec sa pluralité religieuse, sociale et linguistique, le peuple kurde, réparti entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran paraît instrumentalisé en permanence sans jamais obtenir de reconnaissance internationale en échange. Est-ce donc là son destin ? Débat avec notamment Jordi Tejel, professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, spécialiste de la question kurde.

Mercredi 19 février POLLUTION: DES MULTINATIONALES RESPONSABLES ?

Les multinationales représentent d'importants pourvoyeurs d'emplois. Elles investissent dans la formation, la recherche et le développement, plaçant la Suisse en tête des classements en matière d'innovation. Mais un revers existe à cette médaille : des produits de ces multinationales polluent, en Suisse et surtout à l'étranger, obligeant même certaines communautés locales jusqu'à devoir déménager vu les risques sanitaires avérés. En 2019, l'Office fédéral de l'environnement a mis en évidence des teneurs en nitrates et en produits phytosanitaires supérieures aux normes. Des résidus d'atrazine, un herbicide qui fut produit par une multinationale et interdit en Suisse depuis plus de dix ans, sont encore décelés dans les aquifères. Par quels moyens politiques peut-on amener l'industrie vers une économie plus durable ?

Mercredi 25 mars VILLES ENGAGÉES POUR LA SANTÉ MENTALE

A New York, plus d'un habitant sur cinq est affecté dans sa santé mentale. Le phénomène dépassant largement les frontières, une initiative a vu le jour dans 200 villes de par le monde. Appelée *Thrive* (« prospérer » en anglais), son objectif est d'agir dans chaque ville contre la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques et de travailler en partenariat avec les habitants dans les quartiers. Créée en 2015, *Thrive New York* a permis en deux ans de faire suivre à 40'000 citoyens un programme qui enseigne l'attitude à adopter face à des personnes en détresse psychologique. En Suisse, Lausanne a innové en matière de logements destinés aux personnes souffrant de troubles psychiques. A l'heure où les « fous » luttent publiquement contre les préjugés, comme en témoignait la *Mad Pride* de Genève à l'automne dernier, quelles sont les mesures à prendre dans les villes de notre pays ?

Mercredi 29 avril TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS : UNE SOURCE D'INÉGALITÉS ?

La gratuité des transports publics neuchâtelois fait l'objet d'une initiative cantonale bientôt soumise à votation. Le texte s'inspire de plusieurs expériences tentées dans diverses villes européennes, comme Tallinn en Estonie ou Dunkerque en France. Or, la transposition de la gratuité des transports publics d'un cadre urbain vers une échelle régionale, voire cantonale (à l'instar de l'Estonie et bientôt du Luxembourg), soulève la question de l'égalité d'accès à ce service. En effet, une partie importante de la population neuchâteloise vit en zones rurales parfois éloignées des centres urbains, elle est donc inégalement desservie par les transports publics. Certaines régions seront clairement privilégiées par rapport à d'autres. En outre, le mode de financement aura des répercussions sur les impôts, puisqu'il passerait par la suppression de déductions fiscales liées aux déplacements professionnels. Que penser dès lors de la pertinence d'une telle initiative ?

Mercredi 27 mai MÉDIAS ET PUBLICS : COMMENT RENOUER LES LIENS ?

Crise de défiance, érosion de la diffusion, mutation numérique : les médias font face à des défis qui les mènent à faire évoluer leurs pratiques. Pour certains, cela passe par la volonté de tisser des liens plus étroits avec leurs publics, de nouer une relation plus collaborative. Débats avec le lectorat, conférences de rédaction ouvertes, financement participatif sont autant de pistes esquissées par les médias. Que ce soit dans le but de réaffirmer la fonction sociale du journalisme ou de diversifier leurs sources de revenus, on parle de plus en plus d'un « journalisme d'engagement ». Se posent alors des questions pressantes: le public s'engage-t-il réellement ? Quid des rédactions ? N'est-ce pas juste un « coup de com » sans fondement ? Et à quelles conditions les promesses de ce projet peuvent-elles être tenues ?

Mercredi 23 septembre LE COUPLE: UNE QUESTION À DROITS MULTIPLES ?

Mariage, partenariat enregistré, concubinage qualifié, ou encore union libre : unir son destin entre deux personnes n'a jamais été aussi riche en possibilités. Mais quelles sont les conséquences du point de vue du droit pour chacune de ces communautés de vie ? Pensons à la rente de veuf ou de veuve, au régime fiscal, au regroupement familial ou encore à l'accès à la procréation médicalement assistée. Est-il encore justifié aujourd'hui de faire des distinctions fondées sur le statut matrimonial des individus ? Ou est-ce que ces différentes formes d'alliance doivent être appréhendées de façon plus égalitaire, afin de marquer une certaine cohérence avec la réalité sociale ? En d'autres termes, le droit des familles doit-il être modernisé ? Si oui, comment ?

Mercredi 28 octobre PUBLICITÉ: ALCOOL OK, TABAC K.-O. ?

L'initiative populaire demandant l'interdiction de la publicité pour le tabac pour protéger les jeunes a abouti l'automne dernier. Dans le même temps, les promotions pour les vins ou bières se succèdent dans nos boîtes aux lettres, au vu et au su de toute la famille, enfants compris. Les supermarchés affichent de manière bien visible les actions sur les boissons alcoolisées. Que dire de ces inégalités de traitement pour la publicité entre l'alcool et le tabac ? Comment lutter efficacement contre ces produits potentiellement dangereux pour la santé en cas de dépendance ? Les plus jeunes seront-ils vraiment mieux protégés une fois de telles initiatives abouties ? De quels moyens dispose-t-on pour interdire l'usage du tabac ou d'alcool aux jeunes qui n'ont pas l'âge d'en consommer ? Et qu'en est-il du vapotage et de la cigarette électronique dans ce contexte ?

Mercredi 25 novembre DURABILITÉ: QUELLES RESSOURCES POUR NEUCHÂTEL ?

Afin de limiter ses dépenses en énergie, le canton de Neuchâtel exige le label Minergie pour tous les bâtiments publics neufs et ceux subventionnés par le canton ou les communes. La ville de Neuchâtel s'engage en faveur des énergies durables et vise une société à 2000 watts d'ici 2050. Elle encourage une mobilité durable en proposant les vélos en libre service « Neuchâtelroule », ou via des subventions accordées par exemple aux élèves de la commune pour l'achat d'abonnements de transports publics. Dans sa vision stratégique 2027, l'Université de Neuchâtel affiche elle aussi son ambition de contribuer à la préservation de l'environnement naturel. Dans le même temps, les manifestations pour le climat mobilisent des foules motivées par un sentiment d'urgence. Quels résultats peut-on espérer de tous ces efforts ?

Cafétéria du bâtiment principal UniNE Av. du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel

